

Convocation Conseil Municipal
Du jeudi 08/09/2022

Madame, Monsieur,

Vous êtes priés d'assister à la réunion du Conseil Municipal, qui aura lieu, en mairie, salle du Conseil, à **20 h 45 mn, Jeudi 08 septembre 2022.**

Dans le cas où vous ne pourriez pas assister à la séance, vous pouvez donner procuration à un des membres du conseil de votre choix.

Rappel : Le quorum est 5 présents.

Ordre du jour :

1/ Création de la commission de délégation de service public (D S P)

Le 02/09/2022

Rivière Marilyse

Maire



Procès-verbal du Conseil municipal

du jeudi 08 septembre 2022

Présents : Marilyse Rivière, Mendoza Marie-Claude, Pascal Pamart, Guilhaumou Liliane.
Sandrine Ternois Devalcourt.

Absents : Chouanet Steeve procuration à Guilhaumou Liliane. Mazuque Sébastien procuration
à Mendoza Marie-Claude, Bigou Idriss à Rivière Marilyse.

Heure début du Conseil : 20 h 45 Heure de fin du conseil : 22 heures

Secrétaire de séance : Mendoza Marie-Claude. Présidente de la séance : Marilyse Rivière

Nombre des membres en exercice inscrits au tableau : 8

Date de la convocation : le 02/09/2022

Ordre du jour.

1/. Création et mise en place de la commission de Délégation de service Public (C.D.S.P)

Madame la maire expose aux conseillers présents les éléments suivants :

-Les contrats de la commune avec la Société Véolia pour l'affermage des services publics Eau Potable et Assainissement prennent fin le 10 octobre 2023.

-Notre réseau Eau potable est pour une grande partie très ancien, les canalisations les plus récentes datent de la reconstruction postérieure aux inondations de 1999. Ce réseau présente des fuites de plus en plus importantes qu'il convient de supprimer étant donné que l'eau indispensable à la vie sur notre planète est un bien qui se raréfie avec le réchauffement climatique. Des fuites et des réparations non prévues, obligeront la commune à réaliser des remplacements de conduites vétustes.

-Des travaux de rénovation indispensables (conduites en amiante) ont été réalisés cette année dans le centre ancien du village. D'autres sont aussi indispensables, rue Roche Trouée (conduite défectueuse, à risque sanitaire et pas assez enterrée). La somme à régler au concessionnaire est de 18 000€.

-Notre budget M 49, est actuellement équilibré mais la somme de 18000€ n'a pas et ne pouvait pas être inscrite lors de la création du budget.

-Vu l'urgence de la situation pour payer ces travaux, un dossier d'aide ne pouvant être fait, Véolia nous propose deux avenants nous permettant de lisser cette dette par une prolongation de nos contrats jusqu'en 2028.

Pour ces multiples raisons il convient de créer la commission de Délégation de Service Public.

Son rôle et ses compétences sont définies par les articles L. 1411-5, L. 1411-5-1, L. 1411-6, L. -2121-21, D. 1411-3, D. 1411-4 et D 1411-5 du code général des collectivités territoriales (CGCT) et les Articles L. 3112-1 et L. 3112-4 du code de la commande publique (CCP).

Ces articles sont lus par les conseillers présents.

Le conseil décide par un VOTE : 0 Contre -- 0 Abs -- **8 Pour**, de procéder à l'élection des membres de la commission à main levée.

Les membres élus à unanimité par 8 voix pour sont :

Présidente : Rivière Marilyse

Membres : Guilhaumou Liliane, Mendoza Marie-Claude, Pamart Pascal

Suppléants : Ternois-Devalcourt Sandrine, Bigou Idriss, Chouanet Steeve

Madame la Maire informe le conseil de la date de la réunion de la C.D.S.P, le mercredi 14/09 2022 à 18 h, réunion qui sera suivie du conseil municipal à 19 h, dans la salle du conseil en mairie. La convocation sera envoyée à chaque conseiller par messagerie électronique et affichée.

La secrétaire

Marie-Claude Mendoza

Handwritten signature of Marie-Claude Mendoza in black ink.

La Maire

Marilyse Rivière

Handwritten signature of Marilyse Rivière in black ink.

Liste des délibérations extraites du PV du Conseil municipal du
08 septembre 2022

-Délibération 2022-36 : Mise en place de la commission de délégation de service public